

CR20 - Comparaisons internationales

Référente : Julia Beatriz RESNIK - julia.resnik@mail.huji.ac.il

Collégialité comparée : pratiques et usages collégiaux dans la profession académique

La nature « collégiale » des activités académiques est une caractéristique fondamentale de la profession universitaire. La professionnalisation de la fin du XIX^e siècle s'est appuyée sur la mise en place de collectifs de travail de différentes natures (savante, pédagogique, professionnelle, politique...), qui organisent les relations de travail au sein d'une profession marquée par une logique égalitaire importante (faible hiérarchisation, autonomie de la décision, normativité des pratiques, contrôle collectif de la conformité).

Deux types de catégories peuvent être mobilisés pour décrire les formes prise par cette collégialité. D'une part, celle caractérisée par le périmètre des objets pris en charge, qui distingue les « collectifs généralistes » des « collectifs spécifiques » : parmi les premiers, les départements et les syndicats d'universitaires, qui traitent des questions multiples ; parmi les seconds, les jurys de thèse et les associations spécialisées qui se concentrent sur une tâche. D'autre part, celle qui oppose les « collectifs organisationnels » aux « collectifs libres » : les premiers sont imposés par les structures (départements), les seconds sont fondés le volontariat (syndicats en France).

Ces collectifs universitaires s'organisent selon des formes différentes, en fonction des caractéristiques des systèmes d'enseignement supérieur (autonomie des établissements ou pilotage étatique étroit), et des modes d'organisation du monde du travail (rôle et place des syndicats) dans lesquels ils se développent. Au-delà de l'observation générale d'une tendance à l'isomorphisme professionnel, condition essentielle à la possibilité d'un marché du travail académique international, il apparaît que les pratiques collégiales peuvent prendre des formes très variables. L'intérêt de la comparaison est d'interroger les mécanismes en jeu dans la constitution et le fonctionnement des collectifs professionnels d'universitaires dans leur articulation avec le système national d'enseignement supérieur dans lequel ils s'inscrivent. L'enjeu est d'analyser :

- les formes prises par les collectifs dans des systèmes nationaux, autour d'une double analyse de leur forme et de leur fonction ;
- la réflexion sur les modes d'articulation entre ces couples forme/fonction et les modes d'organisation de la profession académique dans les pays considérés.



Déposer une proposition en ligne : <https://congres2024.aislf.org/>